

Floud, K.C.B. Le Haut Commissaire a sa résidence à Ottawa et sa position correspond à celle du Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni. Sa nomination est le résultat des débats à la Conférence Impériale de 1926. Le passage du rapport du Comité des relations inimpériales se rapportant à cette question se lit comme suit :

“Un aspect particulier de la question de consultation que nous avons considérée est celui de la représentation de la Grande-Bretagne dans les Dominions. En raison de sa position constitutionnelle, telle qu'expliquée au paragraphe IV (b) de ce rapport, le gouverneur général n'est plus le représentant du Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. En conséquence, il n'y a personne dans les capitales des Dominions qui représente officiellement le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne.

“Nous avons résumé nos conclusions dans la résolution suivante qui a été soumise à la Conférence :

“Les Gouvernements qui sont représentés à la Conférence reconnaissent l'opportunité d'établir un mode de relations étroites, tant à Londres que dans les capitales des Dominions, pour suppléer au mode actuel de communication et pour fournir les renseignements sur les affaires qui exigent une étude conjointe. La manière dont fonctionnera tout nouveau mode de communication est une question à régler entre les Gouvernements de Sa Majesté en Grande-Bretagne et dans les Dominions, en tenant compte des circonstances dans chaque partie de l'Empire; il sera bien entendu que tout nouvel arrangement n'équivaudra qu'à un supplément au mode de communication directe de Gouvernement à Gouvernement, et à l'entente spéciale en vigueur depuis 1918 pour la communication entre les premiers ministres, et non pour remplacer ce mode”.

## Section 2.—Représentants en dehors de l'Empire.

**Ministre canadien aux Etats-Unis.**—Depuis bon nombre d'années, les relations diplomatiques entre le Canada et les Etats-Unis ont augmenté, résultat naturel de la proximité des deux pays et des étroites relations d'affaires établies entre leurs citoyens. Avant la guerre, un ancien ambassadeur anglais à Washington, Lord Bryce, avait déclaré que les affaires canadiennes étaient la source des deux tiers ou des trois quarts de tout le travail de l'ambassade anglaise aux Etats-Unis.

En janvier 1918 une mission canadienne temporaire de guerre fut établie à Washington, sous la présidence de M. Lloyd Harris, et maintenue jusqu'à quelques années après la guerre. Bien que n'étant pas une mission formellement diplomatique, ses devoirs s'étendaient à des questions ordinairement traitées par voie diplomatique. Après le retrait de cette mission, le Canada fut représenté à Washington par M. M. M. Mahoney, à titre d'agent du département des Affaires Extérieures et, grâce à la courtoisie du gouvernement britannique, avait son siège à l'ambassade anglaise.

En 1920, à la suite de pourparlers entre les gouvernements anglais et canadien, il fut annoncé qu'on en était arrivé à une entente sur la nomination d'un ministre canadien à Washington, qui représenterait l'ambassadeur anglais à Washington pendant l'absence de ce dernier. Aucune nomination ne fut faite jusqu'au 26 novembre 1926, alors qu'après avoir décidé d'omettre l'arrangement en vertu duquel le ministre canadien devait agir en qualité de substitut de l'ambassadeur anglais, l'hon. Vincent Massey fut nommé comme Envoyé extraordinaire de Sa Majesté et Ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis pour y représenter le Canada. M. Massey entra en fonction en février 1927 et occupa cette charge jusqu'au 23 juillet 1930. L'hon. W. D. Herridge qui fut nommé ministre à Washington le 7